

RAPPORT DE GESTION 2024



FONDATION POUR LES
STRUCTURES D'ACCUEIL
EXTRAFAMILIAL

VILLARS-SUR-GLÂNE



Table des matières

Rapport du Président du Conseil de Fondation 2024.....	3
Rapport de la Directrice de la Fondation 2024.....	5
Axe 1 : Développement de la FAEF	6
Axe 2 : Information et communication.....	12
Axe 3 : Ressources Humaines	12
Formation du personnel.....	12
Etat du personnel fixe au 31.12.2024.....	13
Axe 4 : Collaboration avec les services externes	13

Rapport du Président du Conseil de Fondation 2024

Au cours de l'année 2024 la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) - créée en 2012 afin de répondre aux besoins de garde pré- et parascolaire des familles de Villars-sur-Glâne et de faciliter l'entrée au parcours scolaire des enfants allophones par son groupe de jeux - a poursuivi son travail, afin de remplir l'important mandat en matière d'accueil extrafamilial que la Commune lui a confié.

Le 1^{er} janvier 2024 de nouvelles grilles tarifaires sont entrées en vigueur. Par ces grilles, plus favorables aux familles, la Commune a notamment accepté de prendre à sa charge une subvention supplémentaire de 150'000 francs/an pour l'accueil extrafamilial.

La Commune, le Conseil de fondation et la direction de la FAEF, conscients des enjeux liés à la conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle ont continué à adapter l'offre et les conditions d'accueil aux besoins des familles villaroises.

Pour faire face à la demande croissante de places en crèche, grâce à l'achat par la Commune des anciens locaux de la crèche Cap Canaille au quartier des Dailles et à leur rénovation, en août 2024 la FAEF a pu inaugurer et ouvrir les portes d'une nouvelle crèche.

Dénommée « Les Cerisiers » et dotée d'une capacité d'accueil quotidienne de 37 places, à la fin décembre 2024 la crèche affichait déjà un taux d'occupation de 81%, 62 enfants ayant été accueillis, pour un total de 31'153 heures de garde.

Avec les crèches « Les Dauphins » (Villars-Vert) et « Arc-en-Ciel » (Cormanon), cette 3^{ème} crèche a ainsi permis à la FAEF de disposer d'une crèche dans les principaux quartiers de Villars-sur-Glâne.

Grâce à la réorganisation des quatre accueils extrascolaires (AES), notamment à travers des aménagements et des surfaces supplémentaires, la FAEF a également pu augmenter sa capacité d'accueil parascolaire.

Au cours de l'année 2024 le Conseil de fondation a accepté la création, dès le 1^{er} janvier 2025, d'un poste de référente pédagogique pour le secteur préscolaire afin de soutenir le travail du personnel dans les trois crèches de la FAEF. Ce poste est venu s'ajouter à celui de référente pédagogique pour le secteur parascolaire, créé précédemment, pour soutenir le travail du personnel des quatre AES de la Fondation.

Dans la 2^{ème} moitié de l'année, le Conseil de fondation de la FAEF a connu un changement à sa tête, Monsieur Bruno Marmier, Syndic de la Commune, assumant la présidence et votre serviteur reprenant la vice-présidence.

En tant que président sortant, je salue l'immense travail effectué au cours de ces 10 années de présidence, par toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la FAEF ainsi que par les directrices des crèches, les responsables des AES, l'équipe administrative et la direction de la FAEF et je les remercie chaleureusement pour leur soutien.

Marco Aurelio Andina

Conseiller communal en charge du Dicastère de la cohésion sociale, des générations et de l'animation

Président du Conseil de fondation 2024 de la FAEF

Conseil de fondation

Marco Aurelio Andina (Président)
Caroline Denervaud (Vice-présidente)

2023

Olivier Carrel (Membre)
Françoise Ducret (Membre)
Alexandre Dumont (Membre)
Bruno Marmier (Membre)
Romain Parmantier (Membre)

Direction générale

L. Pellerin
Directrice
100%

Coordination

M. Durwang

Coordinatrice
crèche
45%

A. Piller

Coordinatrice
AES
70%

Pédagogie

G. Portmann

Conseillère
pédagogique
50%

Direction des sites

Les Dauphins
G. Gumy
60%
Direction
105% Selon SEJ

Arc-En-Ciel
M. Durwang
35%
Direction
75% Selon SEJ

AES Comanon
J. Perriard
30%
Responsable

AES Platy
A. Clément
20%
Responsable

AES Rochettes
L. Lambert
20%
Responsable

AES Villars-Vert
L. Gianella
15%
Responsable

AES Vacances
A. Piller
10%
Responsable

Groupe Jeux
E. Casas
5%
Responsable

Adjoint pédagogie

L. Chappuis
40%

C. Riedo 20%
L. 20%

E. Casas
15%

Processus de soutien

Comptabilité – Facturation – Finances
60%
N. Andrey

Ressources humaines
70%
G. Escher

Administration générale
20%
C. Rolle

Communication –internet
10%
mandat externe

16 places
(0-2)
28 places
(2-4)
16 Employés

10 places
(0-2)
20 places
(2-4)
15 Employés

Autorisation
SEJ:
Matin: 53
Midi: 108
A-M: 65
11 Employés

Autorisation
SEJ:
Matin: 50
Midi: 60
A-M: 50
7 Employés

Autorisation
SEJ:
Matin: 24
Midi: 64
A-M: 36
7 Employés

Autorisation
SEJ:
Matin: 12
Midi: 24
A-M: 17
5 Employés

Autorisation
SEJ:
Matin: 36
Midi: 36
A-M: 36
6 employés

Autorisation
SEJ:
24 places
2 Employés

2024 Rapport de la Directrice de la Fondation



Comme les années précédentes, j'ai structuré le rapport de gestion destiné au Service de contrôle des fondations autour de quatre axes principaux.

1. Développement de la FAEF
2. Information et communication
3. Ressources humaines
4. Collaboration avec les services externes

L'année 2024 a marqué une étape importante avec la nomination, validée par le Conseil de fondation, de deux nouvelles directrices : Mme Aurélie Piller pour le secteur parascolaire et Mme Mylène Durwang pour le secteur préscolaire. Leur prise de fonction reflète pleinement le thème choisi pour cette année : « *Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin* ». Leur riche expérience en tant que responsables de site a été un atout précieux dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Leurs présentations figurent dans le présent rapport.

Je tiens à remercier chaleureusement tous et toutes mes collègues de l'administration dont le soutien a été essentiel pour répondre aux attentes des familles.

Un merci particulier à M. Gossin, consultant financier externe, pour sa précieuse aide à la mise en place d'une comptabilité analytique et une gestion administrative rigoureuse.

Je salue le professionnalisme et l'engagement des équipes des crèches et des AES ainsi que Mme Portmann référente pédagogique pour les accueils parascolaires, tous œuvrent chaque jour pour le bien-être des enfants et facilitent la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Je remercie Mme Alagbe Wallimann, du Service de l'enfance et de la jeunesse de Fribourg, pour son écoute et son appui, ainsi que nos partenaires pour leur soutien continu.

Un grand merci au Conseil de Fondation de la FAEF pour sa confiance, et à la Commune de Villars-sur-Glâne pour son généreux soutien, tant financier que logistique.

Lisette Pellerin
Direction FAEF
Villars-sur-Glâne, le 20.06.2025

Axe 1 : Développement de la FAEF

Mot de la Directrice Préscolaire

En 2024, ma nomination à la Direction Préscolaire a marqué la création d'un nouveau poste au sein de la Fondation. Ma mission principale consiste à veiller au bon fonctionnement des trois crèches, en établissant une ligne directrice commune, en harmonisant les pratiques et en développant des procédures partagées. Je veille également à la sécurité au sein des structures, afin de garantir un environnement stable, sécurisé et adapté, tant pour les enfants que pour les professionnels.

Cette première année a été consacrée à structurer la fonction, à poser les bases d'une collaboration avec les responsables de crèche, et à engager un travail en profondeur sur l'unification des pratiques professionnelles. Plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre, notamment :

- L'élaboration de procédures communes pour les trois crèches
- L'organisation de premières formations de base pour l'ensemble du personnel, visant à développer et renforcer les compétences fondamentales du personnel éducatif et à instaurer un accompagnement pédagogique commun
- Réflexion pour la création d'un poste de référente pédagogique préscolaire, en collaboration avec les responsables de crèche. Ce nouveau rôle de référente pédagogique permettra un accompagnement plus ciblé des enfants à besoins spécifiques et constituera un précieux soutien pour les équipes éducatives dans l'ajustement de leurs pratiques et la gestion des situations complexes.

L'ensemble de ces démarches constitue la première phase d'un processus de développement qui se poursuivra en 2025 et 2026, avec la volonté de consolider les acquis, de renforcer l'identité commune du secteur préscolaire et de continuer à améliorer la qualité de l'accueil et du fonctionnement au sein des structures.

Je remercie les responsables de site et leur équipe pour tout le travail effectué au quotidien.

Je me réjouis de poursuivre cette belle aventure et de continuer à faire évoluer le domaine de l'enfance pour le bien être des enfants et des adultes.

Mylène Durwang

Éducatrice de l'enfance

Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales avec Brevet Fédéral.

Crèche « Arc-en-Ciel » (quartier de Cormanon-Est)

La crèche « Arc-en-Ciel » a accueilli, en 2024, 78 enfants pour un total de 69'393 heures de garde. Le taux moyen d'occupation de la crèche Arc en Ciel a été de 93%. 10 personnes, représentant un total de 8.2 EPT, toutes fonctions confondues, ont travaillé au sein de la crèche « Arc-en-Ciel » afin d'accueillir les enfants et répondre aux besoins de leurs familles.

L'ouverture de la crèche Les Cerisiers a permis à la crèche Arc-en-Ciel de repenser son mode d'accueil en réduisant sa capacité de 8 places. Cette année de transition nous offre l'opportunité d'évaluer si cette nouvelle configuration améliore le confort pour tous. Nous en avons également profité pour rafraîchir les locaux et repenser l'aménagement des espaces.

Crèche « Les Cerisiers » (Quartier des Dailles)



À la suite d'un postulat déposé en son temps au Conseil général, le Conseil communal a soumis au législatif, qui l'a approuvé, l'achat et la rénovation des anciens locaux de la crèche Cap Canaille au Centre commercial du quartier des Dailles pour y aménager une nouvelle crèche. Ayant reçu l'autorisation d'exploiter par le service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), la crèche a été inaugurée et a ouvert ses portes au mois d'août 2024. Dotée d'une capacité d'accueil de 37 places, la crèche affichait à la fin décembre, un taux d'occupation de 81%, 62 enfants ayant été accueillis, pour un total de 31'153 heures de garde. 15 personnes y ont travaillé pour un total 11.4 EPT.

Crèche « Les Dauphins » (quartier de Villars-Vert)

En fonction depuis 1983, la crèche a été entièrement rénovée en 2021 ce qui a permis d'augmenter sa capacité d'accueil à 44 places. En 2024 la crèche Les Dauphins a accueilli 108 enfants, pour un total de 105'097 heures de garde (taux moyen d'occupation : 85%). Depuis août 2024, Les Dauphins est la seule crèche de la FAEF pouvant accueillir des enfants pour la socialisation ou une fréquentation à la demi-journée. Suivant les exigences du SEJ, 19 personnes représentant 13.72 EPT, ont travaillé au sein de la crèche « Les Dauphins ».



« Groupe-Jeux » (quartier de Villars-Vert)

Afin de favoriser leur intégration à l'école, le « Groupe-Jeux » a proposé aux enfants allophones, deux matinées de socialisation de la vie en collectivité. Ainsi les enfants se sont familiarisés avec la langue française par le biais d'activités structurées et le jeu libre. Ils se sont préparés à se familiariser aux règles de vie en communauté tout au long de l'année précédant leur entrée en 1H. En 2024 l'équipe éducative de l'AES de Villars-Vert a accueilli, durant 2 heures, 1 groupe de 12 enfants les mardis et jeudis matin et un 2^{ème} groupe de 12 enfants les mercredis et vendredis matin. Au cours de l'année le « groupe jeux » a accueilli au total 46 enfants.



Mot de la Directrice du Parascolaire

Au fil des années, le poste de directrice parascolaire se clarifie et s'implante au sein de l'organisation de la FAEF. J'aime utiliser la métaphore suivante pour expliquer globalement mon rôle en tant que directrice parascolaire. Je vois les 4 AES comme des villas ; je garantie que les fondations de celles-ci soient identiques et se ressemblent pour faciliter leur organisation et donner un sens aux pratiques. La responsable de site est garante d'y mettre la couleur qu'elle souhaite, en collaboration avec l'équipe éducative. Quant à moi, je veille à ce que la couleur ne « soit pas trop criarde » et réponde aux exigences de l'architecte en chef, à savoir le SEJ.

La gestion et coordination globale des 4 AES sont les principales tâches de mon mandat mais il est important d'y ajouter l'organisation des AES vacances qui représente une organisation conséquente répartie sur 9 semaines de vacances scolaires.

Mon objectif pour l'année 2024 a été de faire un état des lieux des pratiques organisationnelles dans chaque structure. Comprendre, questionner et poser les procédures déjà existantes, les fonctionnements en place et l'organisation générale. Je me suis axée sur les protocoles de nettoyages, de désinfection afin d'unifier les pratiques et de mettre en place des procédures claires. En parallèle, la directrice préscolaire et moi-même avons également travaillé en étroite collaboration afin de comprendre le fonctionnement des deux secteurs et avons mis en place un grand nombre de procédures et formulaires en commun ; toujours avec l'objectif d'unifier les structures de la FAEF et leur fonctionnement. Ce projet va se poursuivre dans les années à venir.

Ce poste étant récent, il n'est pas toujours facile de connaître les charges et responsabilités de chacun, notamment avec les responsables de site. Ces réflexions prennent du temps, des essais, des retours en arrière et de la collaboration. L'année 2024 a permis de poser plus clairement les tâches et implications de chacun et à définir ce qui est réellement attendu du poste de directrice parascolaire.

2024 a également été l'année de la modernisation du cursus d'inscriptions au sein des AES ! Pour la rentrée 2024/2025, les parents ont eu la possibilité d'inscrire leurs enfants en ligne. Ce changement a demandé une grande réflexion, de nombreux essais et le résultat a été plus que satisfaisant. La gestion de plus de 400 inscriptions réparties en 4 sites à traiter en quelques semaines et l'organisation des horaires de l'ensemble du personnel pour chaque rentrée scolaire sont un challenge et un grand investissement dans ma fonction de directrice parascolaire

Aurélie Piller

Éducatrice de l'enfance

Directrice d'institution de l'enfance EPD ES

ACCUEILS EXTRA SCOLAIRES

En 2024 les accueils extrascolaires (AES), gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) et regroupant les enfants des écoles enfantines (1^H à 2^H) et primaires (3^H à 8^H) ont comptabilisé 190 jours d'ouverture, hors accueil pendant les vacances scolaires.

Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires d'école, dès l'inscription de cinq enfants. Aux AES ne disposant pas de 5 inscriptions pour certaines places la FAEF a proposé aux parents une solution de garde dans l'une des autres structures. Face à une demande grandissante, dès août 2024 la FAEF a donné la priorité aux requêtes émanant des familles dont les 2 parents travaillaient.

AES Cormanon

Au cours de 2024 l'AES de Cormanon a accueilli 73 enfants de 1-2^H pour un total de 24'685 heures de garde et 143 enfants de 3-8^H totalisant 33'931 heures de garde. 14 personnes, représentant 7.09 EPT, ont accueilli les enfants et répondu aux besoins de leurs familles.

AES Platy

L'AES Platy a accueilli 46 enfants de 1-2^H pour un total de 13'194 heures de garde et 87 enfants de 3-8^H pour un total de 20'232 heures de garde. 7 personnes, pour un total de 4.8 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Platy.

AES Rochettes

Situé dans le quartier des Dailles, l'AES Rochettes a accueilli, chaque semaine 68 enfants de 1-2^H pour un total de 20'078 heures de garde et 89 enfants de 3-8^H totalisant 21'240 heures de garde. L'AES a employé 9 personnes pour un total de 5.64 EPT.

AES Villars-Vert

L'AES de Villars-Vert a pu répondre à toutes les demandes des familles en accueillant 27 enfants de 1-2^H pour un total de 9'031 heures de garde et 26 enfants de 3-8^H pour un total de 7'989 heures de garde. 5 personnes, totalisant 3.17 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Villars-Vert.

AES Vacances

Sur inscription spéciale, les enfants des quatre AES sont accueillis, au sein d'un ou deux sites, pendant les vacances scolaires. En 2024, la FAEF a élargi l'offre d'accueil pendant les vacances scolaires.

Donnant par suite d'un sondage complété par les parents, la FAEF a couvert 8 semaines et 3 jours pendant les vacances scolaires. La FAEF a ainsi pu répondre à une demande grandissante afin que les parents puissent concilier au mieux leur vie familiale et professionnelle.

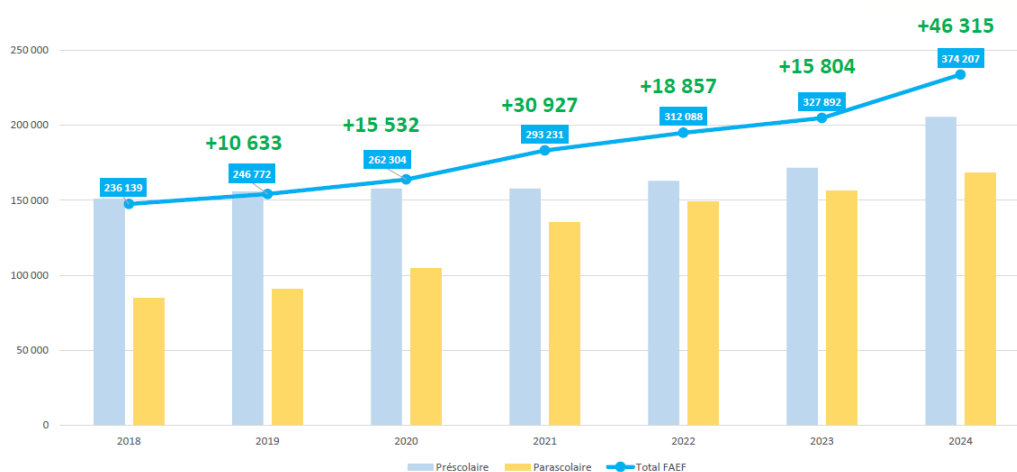
Durant les 45 jours d'ouverture représentant 14'318 heures de prise en charge, les fréquentations ont été les suivantes :

- Vacances Carnaval : 100 enfants
- Vacances de Pâques : 142 enfants
- Vacances d'été (Juillet) : 383 enfants
- Vacances d'été (Août) : 333 enfants
- Vacances d'automne : 277 enfants

Les AES Vacances ont été centralisés entre les locaux de l'AES Cormanon et de l'AES Platy afin de simplifier l'organisation des parents et de pouvoir offrir aux enfants provenant des quatre accueils un encadrement éducatif harmonisé. Les horaires d'ouverture proposés pour des activités « à la journée » (6h45 - 18h00), ont répondu aux attentes des familles. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec de nouveaux camarades et participer à diverses activités sur des thèmes prédéfinis. Le personnel encadrant de la FAEF a alterné des moments de détente, de jeu libre et d'animations structurées afin que les enfants passent de belles journées de vacances entre activités extérieures, contes, activités manuelles, pâtisserie, découverte, jeux sportifs, créativité, musique.

Tout au long de l'année 2024, la FAEF a maintenu son engagement envers le bien-être et l'épanouissement des enfants au sein de ses structures d'accueil. Les données recueillies ont témoigné d'une présence régulière des enfants dans nos différents établissements, reflétant la confiance croissante des familles envers nos services. La FAEF continue de s'efforcer à créer un environnement sûr, stimulant et inclusif pour chaque enfant.

Evolution du nombre d'heures consommées



Préscolaire = Arc-en-Ciel, Les Dauphins et Les Cerisiers
 Parascolaire = AES Cormanon, AES Platy, AES Rochettes, AES Villars-vert, Groupe-Jeux et AES vacances

Axe 2 : Information et communication

La direction de la FAEF s'est réunie à 8 reprises avec le Conseil de Fondation. Les points importants qui ont été discutés sont :

- 24 janvier 2024 (politique des ressources humaines au sein de la FAEF)
- 21 février 2024 (diminution du nombre de place de la crèche Arc-en-Ciel dès août 2024) (choix du nom de la nouvelle crèche dans le quartier des Dailles _Les Cerisiers)
- 11 mars 2024 (**les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité**)
- 27 mai 2024 (le budget passera selon l'année scolaire soit du 1^{er} août au 31 juillet dès août 2025)
- 17 juin 2024 (Validation des salaires pour l'ensemble du personnel de la FAEF, selon la recommandation de la fédération des crèches du canton de Fribourg)
- 9 septembre 2024 (présentation des budgets 2025-2026)
- 16 septembre 2024 (validation du poste de la direction des crèches et la validation d'un nouveau poste référente pédagogique pour les crèches avec une entrée en fonction en janvier 2025.)
- 11 novembre 2024 (changement de présidence du CF)

Une séance non formelle a eu lieu le 18 juillet 2024 avec 2 membres hors conseil communal et 2 membres du conseil communal pour parler des fonctions et rôles du personnel de la FAEF

Axe 3 : Ressources Humaines

Formation du personnel

En qualité d'entreprise formatrice, nous avons l'avantage de pouvoir offrir une initiation au métier d'ASE ou d'éducatrice.

Mme Gianella a réussi son diplôme d'éducatrice sociale à l'école ESSIL

En 2024, nous avons suivi :

- ♦ 10 apprenties

Encouragé les formations en cours d'emploi :

- ♦ 2 assistante socio-éducative poursuivent leur formation d'éducatrice de l'enfance à Posieux
- ♦ 1 assistante socio-éducative poursuit sa formation d'éducatrice sociale à l'école ARPIH à Yverdon

Etat du personnel fixe au 31.12.2024

A fin décembre 2024, l'effectif des collaboratrices et collaborateurs, toutes fonctions confondues, présents au sein de la FAEF est composé de :

Fonctions	Nombre de personnes	EPT
Direction FAEF	3	2.5
Responsable de site	8	3.05
Référente pédagogique	1	0.50
Personnel administratif	3	1.90
Personnel encadrant formé	40	31.92
Personnel encadrant non formé	14	7.66
Apprenties et stagiaires	14	14
Personnel d'intendance	0	0
Total de l'effectif	83	61.53

Axe 4 : Collaboration avec les services externes

Travaillant en réseau avec d'autres acteurs communaux, en 2024 la FAEF a offert :

- le partage des locaux et des jeux de l'AES Villars-Vert à l'équipe de « Tilou » accueillant les enfants de 0 à 4 ans et offrant un espace « parents-enfants », un espace « jeux », des échanges linguistiques permettant l'intégration de la langue française.
- la mise à disposition des locaux de l'AES Villars-Vert et la prise en charge des enfants afin que les parents puissent suivre les cours de français les lundis et mardis après-midi. Cette demande est en croissante évolution

La direction de la FAEF a participé à l'assemblée générale de la Fédération des Crèches et a suivi l'évolution des crèches sur le Canton de Fribourg.

Depuis 2020, la direction de la FAEF siège, en tant que membre actif, au comité de la Fédération des AES.

La référente pédagogique et/ou la responsable de site a eu l'occasion de collaborer avec les partenaires suivants : la coordinatrice école-parents migrants ; M.Sébastien Peiry Folly (TSS) travailleur social en milieu scolaire et le service éducatif itinérant. Des réseaux ont été mis en place autour de certains enfants demandant une prise en charge spécifique

Chaque année, la Paroisse de Villars-sur-Glâne nous gratifie d'un don, témoignage de reconnaissance pour le travail dans les structures d'accueil et l'importance de poursuivre notre mission. Nous leur exprimons nos vifs remerciements pour leur générosité et leur soutien.

En 2024, le montant a été attribué principalement à la valise rouge matériel éducatif spécialement conçu pour répondre aux besoins des enfants nécessitant une prise en charge spécifique.

Leur contribution nous a également permis d'accueillir, à des tarifs préférentiels, des enfants de familles défavorisées.